

DELIBERATION N° 03.12/2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le DOUZE DECEMBRE, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/12/2023

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Martine BAURIN - Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Pierre PLACE - Dominique BUSSIGNIES - Jean-Marc BERNARD - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER - Mathilde POLACCI - Thomas HALLUIN.

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Brigitte HARLAUX qui a donné procuration à Christiane DENORME

Guy JATIVA qui a donné procuration à Dominique BUSSIGNIES

Florence LIENARD qui a donné procuration à Didier LENNE

François LO PRESTI qui a donné procuration à Jean-Marc BERNARD

Freddy SZYMCZAK qui a donné procuration à Pierre PLACE

Absent(e) : Isabelle HUBLART

Nomination d'un secrétaire de séance : Thomas HALLUIN

OBJET : DM 3 au BP 2023

Après explications de M. Marchal, adjoint aux finances, et après en avoir discuté, les membres autorisent, à l'unanimité, les virements de crédits ci-dessous :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

2158/21 : Matériel divers = 4 000,00 €

231/66 : Voirie = 6 000,00 €

231/86 : 9 pl mairie = 1 500,00 €

231/94 : Enedis RD50 = 15 400,00 €

TOTAL = 26 900,00 €

RECETTES

1641 : Emprunt = 26 900,00 €

TOTAL = 26 900,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

60632 : Petit équipement = 50 000,00 €

6450 : Ch de sécu et de prévoyance = - 50 000,00 €

TOTAL = 0,00 €

RECETTES

TOTAL = 0,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Publié sur le site Internet le 18.12.2023

Envoyé et reçu au contrôle de légalité

le 14.12.2023 Numéro unique de

télétransmission ID 059-215905597-

20231212-231214_D1157SD-DE

La Secrétaire,

Thomas HALLUIN



Le Maire,

Bruno CELLIER